



Brève de Stéphanie - 2023-10-18T11:35:34+0200

Soumis par stephanie.bena... le mer 18/10/2023 - 11:31

Texte

N'attendez pas pour demander votre pass gratuité ! Dès le 21 décembre, pour voyager en illimité sur le réseau TaM, les habitants de la métropole devront être détenteurs d'un pass gratuité.

Associer un article

Transports en commun : demandez votre pass gratuité !

Thématique(s)

Transports - Mobilités

Lieu(x)

Métropole

Date publication

mer 18/10/2023 - 11:31

Source URL: <https://encommun.montpellier.fr/node/691>